



PROCÈS-VERBAL

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2019

Tenue à Ottawa  
à La Nouvelle Scène Desjardins Gilles Desjardins

Le 15 juin 2019

## ORDRE DU JOUR

1. **9 h 30** Mot de bienvenue de la présidence de l'AAOF
2. **9 h 35** Élection de la présidence d'assemblée
3. **9 h 40** Reconnaissance du secrétaire d'assemblée
4. **9 h 45** Vérification du quorum : présentation des membres et vérification du droit de vote
5. **9 h 50** Reconnaissance des observateurs
6. **9 h 55** Adoption de l'ordre du jour
7. **10 h** Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 9 juin 2018 et suivis à l'AGA 2018
8. **10 h 15** Présentation et adoption du rapport annuel 2018-2019
9. **10 h 30** Présentation et adoption des états financiers au 31 mars 2019 par la firme Marcil Lavallée
10. **10 h 45** Nomination de la firme pour l'audit 2019-2020
11. **10 h 50** Modifications aux statuts constitutifs de l'AAOF
12. **11 h 30** Modifications aux règlements de l'AAOF
13. **11 h 50** Élection au conseil d'administration : 3 postes à combler
14. **12 h 15** Varia
15. Levée de l'assemblée

---

## 1. MOT DE BIENVENUE DE LA PRÉSIDENTE

---

L'assemblée est ouverte à 9 h 31

Gabriel Osson, président de l'AAOF se dit très heureux d'accueillir les membres en si grand nombre pour cette assemblée générale annuelle 2019. Il précise que l'Association a réalisé une excellente année financière. Il mentionne également que le rôle du conseil d'administration est d'émettre des recommandations pour que l'équipe de l'AAOF veille aux intérêts de ses membres, à leur bien-être et leur développement et fournisse un appui concret à travers ses activités. En outre, il se dit content de la gouvernance et des membres du conseil d'administration qui travaillent avec diligence toujours selon les règles et les normes.

---

## 2. ÉLECTION DU PRÉSIDENT D'ASSEMBLÉE

---

### Proposition AGA 2019.01

Il est proposé par Gabriel Osson et appuyé de Daniel Groleau Landry  
« Que le président d'assemblée soit Frédéric Julien ».

**Proposition adoptée à l'unanimité.**

---

## 3. RECONNAISSANCE DU SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

---

Frédéric Julien demande l'assentiment de l'assemblée pour qu'Aude Rahmani soit reconnue à titre de secrétaire d'assemblée. L'assemblée la reconnaît.

---

## 4. VÉRIFICATION DU QUORUM : PRÉSENTATION DES MEMBRES ET VÉRIFICATION DU DROIT DE VOTE

---

Pour qu'il y ait quorum, nous avons besoin de 15 membres. Le quorum est constaté. Le président d'assemblée mentionne que les membres affiliés ont droit de parole, mais pas droit de vote.

Trente-six membres ont assisté à l'AGA :

BEAULIEU BROUSSEAU, Cécile  
BISSON RODRIGUEZ, Martine  
BOISJOLI, Jean  
CAREAU, Lise (arrivée à 9 h 40)  
CHARLEBOIS, Éric  
COOK, Margaret Michèle  
CÔTÉ, Jean-Denis  
CÔTÉ, Michel  
COURDEAU, Sonia-Sophie  
DE GUISE, Céline  
DESCÔTEAUX, Diane

FAHMY, Jean M. (arrivé à 10 h 40)  
FORAND, Claude (par téléphone)  
GARNIER, Eddy  
GROLEAU LANDRY, Daniel  
HASSANI, Louenas (arrivé à 9 h 52)  
KOSCIELNIAK, Hélène  
LACELLE, Andrée  
LATOURE, Gilles  
L'HEUREUX, Lisa  
LIM, Diya  
MABAYA, Gaston

MARTIN, Marie-Josée  
MATTE, A M  
MESSIER, Mireille  
NDALA, Blaise  
OSSON, Gabriel  
OUELLETTE, Michel  
ROBICHAUD, Jean Émerie

ST-DENIS, Colette  
THOUIN, Mary-Christine  
TRÉPANIÉ, Claire  
TRUDEL, Jean-Louis  
VICKERS, Nancy  
VILLENEUVE, Alberte  
VINET, Michèle

---

## 5. RECONNAISSANCE DES OBSERVATEURS ET OBSERVATRICES

---

On procède à la reconnaissance des observateurs :

Sont reconnus comme observateurs : Frédéric Julien, Aude Rahmani, Pierre Liboiron et Yves Turbide.

---

## 6. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

---

Sur invitation du président d'assemblée, les membres prennent connaissance de l'ordre du jour.

### **Proposition AGA 2019.02**

Il est proposé par Michèle Vinet et appuyé de Jean Boisjoli

« Que l'ordre du jour soit adopté »

**Proposition adoptée à la majorité.**

---

## 7. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 9 JUIN 2018

---

### **Proposition AGA 2019.03**

Il est proposé par Éric Charlebois et appuyé de Lisa L'Heureux

« Que le procès-verbal soit adopté avec les modifications et ajouts proposés ».

**Proposition adoptée à la majorité.**

Page 3 : A.M. Matte au lieu d'Ariane Matte, Mary-Christine Thouin au lieu de Marie-Christine Thouin et Jean Émerie Robichaud au lieu de Jean-Émeri Robichaud

Page 5 : Rajouter un (e) à VerseFest

---

## 8. PRÉSENTATION ET ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL 2018-2019

---

Yves Turbide et Gabriel Osson présentent de concert le rapport annuel 2018-2019 à l'assemblée.

Ils exposent tour à tour les points saillants de l'année financière 2018-2019 dont l'ouverture d'un deuxième poste à plein temps, la création d'un nouveau logo, les célébrations au Salon du livre de l'Outaouais des 30 ans de l'Association lors d'un événement conjoint avec le Réseau du patrimoine franco-ontarien et les différentes activités organisées ou auxquelles l'Association à participer. Ils mettent également l'accent sur le fait que

---

l'Association a reversé aux membres trois fois plus d'argent que ce que les cotisations avaient rapporté à l'Association.

**Commentaire 1 :** Sonia-Sophie Courdeau demande que le nom à la page 8 soit modifié comme tel : Janie Renée Myner.

**Proposition AGA.2019.04**

Il est proposé par Mireille Messier et appuyé de Michèle Vinet

« Que le rapport annuel 2018-2019 soit adopté, avec le changement énoncé ci-dessus ».

**Proposition adoptée à la majorité.**

Le président d'assemblée demande une résolution simple pour que l'on puisse se rendre au point 11 de l'ordre du jour en attendant l'arrivée de Monsieur Brazeau de la firme Marcil Lavallée.

Cette résolution est proposée par Céline De Guise.

---

## **9. MODIFICATIONS AUX STATUTS CONSTITUTIFS DE L'AAOF (POINT 11)**

---

**Proposition AGA.2019.05**

Il est proposé par Marie-Josée Martin et appuyé de Lisa L'Heureux

« Que le nom de l'association soit changé pour Association des auteurs et autrices de l'Ontario français ».

**Proposition refusée avec 18 pour, 10 contre et 7 abstentions.**

(Le vote s'est tenu avant l'arrivée de Jean M. Fahmy)

(Les 18 votes en faveur, ne représentent que 64.29 % des 28 membres ayant exprimé leur droit de vote. Ce changement aux statuts constitutifs de l'organisme exige une adoption avec l'assentiment de 66 % ou plus des membres ayant exprimé leur droit de vote.)

**Proposition AGA.2019.06**

Il est proposé par Daniel Groleau Landry et appuyé de Jean Boisjoli

« Que le conseil d'administration mette en place un comité pour réfléchir à la question et qu'il fasse part de ses conclusions à la prochaine Assemblée générale annuelle ».

**Proposition adoptée à la majorité.**

**Le président d'assemblée demande une résolution simple pour que l'on revienne au point 9 de l'ordre du jour, étant donné l'arrivée de Monsieur Brazeau de la firme Marcil Lavallée.**

Cette résolution est proposée par Hélène Koscielniak

---

## **10. PRÉSENTATION ET ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS AU 31 MARS 2020 (POINT 9)**

---

Monsieur Marc Brazeau de la firme Marcil Lavallée explique à l'assemblée le nouveau format d'audit. Il précise que les pages 2 et 3 exposent les nouvelles responsabilités des auditeurs et que les pages 4 et 5 présentent l'état des résultats. Il donne des éclaircissements sur l'existence d'un surplus/déficit de 20 490 \$. Cet état de fait se justifie par l'exigence du Conseil des arts de faire figurer la totalité de sa subvention versée l'association presque à la fin de l'exercice financier 2017-2018 dans les états financiers de cette même année financière.

**À l'état des résultats :**

- Solde au début de l'exercice de 9 624 \$
- Montant des produits de 249 233 \$
- Montant de charges de 269 723 \$
- Déficit annuel de (20 490 \$)
- Transfert du fonds de réserve de 14 000 \$
- Surplus accumulé de 3 134 \$

**Proposition AGA.2019.07**

Il est proposé par Daniel Groleau Landry et appuyé d'Eddy Garnier

« Que les états financiers vérifiés au 31 mars 2019 par la firme Marcil Lavallée soient adoptés tels que présentés ».

**Proposition adoptée à l'unanimité.**

---

**11. NOMINATION DE LA FIRME DE VÉRIFICATION POUR 2019-2020 (POINT 10)**

---

**Proposition AGA.2018.08**

Il est proposé par Éric Charlebois et appuyé de Diane Descôteaux

« Que la firme d'audit de l'AAOF, pour l'année 2019-2020, soit Marcil Lavallée ».

**Proposition adoptée à la majorité.**

---

**12. MODIFICATIONS AUX STATUTS CONSTITUTIFS DE L'AAOF (POINT 11... SUITE)**

---

**Proposition AGA.2019.09**

Il est proposé par Marie-Josée Martin et appuyé de Daniel Groleau Landry

« Que l'Association des auteures et auteurs de l'Ontario français crée une nouvelle catégorie de membres, les membres jeunesse ».

**Proposition adoptée à la majorité.**

**Amendement AGA.2019.09.1**

Il est proposé par Daniel Groleau Landry et appuyé de Mireille Messier

« Que les membres de la catégorie jeunesse soient âgés de 16 à 25 ans ».

**Amendement AGA.2019.09.1 adopté à la majorité.**

---

**13. MODIFICATIONS AUX RÈGLEMENTS ADMINISTRATIFS DE L'AAOF (POINT 12)**

---

**Proposition AGA.2019.10**

Il est proposé par Daniel Groleau Landry et appuyé Éric Charlebois

« Que la nouvelle présentation des règlements administratifs de l'Association des auteures et auteurs de l'Ontario soit adoptée ».

**Proposition adoptée à la majorité.**

**Proposition AGA.2019.11**

Il est proposé par Lise Careau et appuyé de Diane Descôteaux

« Que la terminologie du nom de la loi dans l'article 1.01-RAISON SOCIALE ET DÉSIGNATION OFFICIELLE du document fourni aux membres soit modifiée pour celle de *Loi canadienne sur les organismes à but non lucratif* ».

**Proposition adoptée à la majorité.**

**Proposition AGA.2019.12**

Il est proposé par Daniel Groleau Landry et appuyé de Diane Descôteaux

« Que les modifications proposées à l'article 2.01-DÉFINITIONS soient adoptées telles que présentées dans le document fourni aux membres ».

**Proposition adoptée à la majorité.**

**Proposition AGA.2019.13**

Il est proposé par Michèle Vinet Landry et appuyé d'Hélène Koscielniak

« Que les modifications proposées à l'article 2.02-INTERPRÉTATION soient adoptées, telles que présentées dans le document fourni aux membres ».

**Proposition adoptée à la majorité.**

**Proposition AGA.2019.14**

Il est proposé par Jean Fahmy et appuyé de Jean Boisjoli

« Que les modifications proposées à l'article 2.05-AUDIT ANNUEL soient adoptées, telles que présentées dans le document fourni aux membres ».

**Proposition adoptée à la majorité.**

**Proposition AGA.2019.15**

Il est proposé par Diane Descôteaux et appuyé de Nancy Vickers

« Que les modifications proposées à l'article 3.01-QUALITÉ DES MEMBRES soient adoptées, telles que présentées dans le document fourni aux membres ».

**Proposition adoptée à la majorité.**

**Amendement AGA.2019.15.1**

Il est proposé par Jean-Louis Trudel et appuyé de Mireille Messier

« Que l'on rajoute dans la section d), membre jeunesse ».

**Amendement AGA.2019.15.1 adopté à la majorité.**

**Proposition AGA.2019.16**

Il est proposé par Eddy Garnier et appuyé de Daniel Groleau Landry

« Que les modifications proposées à l'article 3.02-CONDITIONS D'ADHÉSION soient adoptées telles que présentées dans le document fourni aux membres ».

**Proposition adoptée à la majorité.**

**Amendement AGA.2019.16.1**

Il est proposé par Daniel Groleau Landry et appuyé d'Éric Charlebois

« Que l'on change l'âge dans la section Membre jeunesse pour 16 et 25 ans au lieu de 19 et 25 ans ».

**Amendement AGA.2019.16.1 adopté à la majorité.**

**Proposition AGA.2019.17**

Il est proposé par Éric Charlebois et appuyé de Jean Fahmy

« Que les modifications proposées à l'article 5.01-PERSONNES EN DROIT D'ASSISTER À UNE ASSEMBLÉE DE MEMBRES soient adoptées telles que présentées dans le document fourni aux membres avec le terme *Assemblée des membres* partout ».

**Proposition adoptée à la majorité.**

**Proposition AGA.2019.18**

Diane Descôteaux demande que dans le point c), le terme *conseillers* soit remplacé par *administrateurs*.

Il est proposé par Michèle Vinet et appuyé d'Hélène Koscielniak

« Que les modifications proposées à l'article 5.02-POUVOIR dans le document fourni aux membres soient adoptées avec la modification demandée par Diane Descôteaux ».

**Proposition adoptée à la majorité.**

**Amendement AGA.2019.18.1**

Il est proposé par Daniel Groleau Landry et appuyé de Lisa L'Heureux

« Que l'on change le terme, *Assemblée générale annuelle* par *Assemblée des membres* et que l'on rajoute (s'il y a lieu) à la fin de la phrase des sections b) et c) ».

**Amendement AGA.2019.18.1 adopté à la majorité.**

**Amendement AGA.2019.18.2**

Il est proposé par Michel Ouellette et appuyé d'Eddy Garnier

« Que les grandes orientations générales de l'organisme soient présentées aux membres sous forme de plan d'action et de budget et adoptées lors de l'Assemblée des membres et que l'on rajoute donc un point h) à cet effet ».

**Amendement AGA.2019.18.2 est refusé à la majorité.**

**Proposition AGA.2019.19**

Il est proposé par Diane Descôteaux et appuyé de Lise Careau

« Que les modifications proposées à l'article 6.03-ÉLECTION soient adoptées telles que présentées dans le document fourni aux membres ».

**Proposition adoptée à la majorité.**

**Proposition AGA.2019.20**

Il est proposé par Jean Boisjoli et appuyé de Daniel Groleau Landry

« Que les modifications proposées à l'article 6.04-DURÉE DES MANDATS soient adoptées telles que présentées dans le document fourni aux membres ».

**Proposition adoptée à la majorité.**

**Proposition AGA.2019.21**

Il est proposé par Diane Descôteaux et appuyé de Gilles Latour

« Que les modifications proposées à l'article 6.05-ENTRÉE EN FONCTION soient adoptées telles que présentées dans le document fourni aux membres ».

**Proposition adoptée à la majorité.**



**Proposition AGA.2019.22**

Il est proposé par Lise Careau et appuyé d'Eddy Garnier

« Que les modifications proposées à l'article 8.01-DESCRIPTION DES POSTES soient adoptées telles que présentées dans le document avec, à la section d), le terme Administrateurs au lieu de Directeurs »

**Proposition adoptée à la majorité.**

**Proposition AGA.2019.23**

Il est proposé par Éric Charlebois et appuyé de Daniel Groleau Landry

« Que les modifications proposées à l'article 8.02-VACANCE D'UN POSTE soient adoptées telles que présentées dans le document, avec à la section c), le terme Administrateur au lieu de Directeur »

**Proposition adoptée à la majorité.**

---

**14. ÉLECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION – 3 POSTES À COMBLER (POINT 13)**

---

**Proposition AGA.2019.24**

Il est proposé par Michel Côté et appuyé d'Eddy Garnier

« Que Frédéric Julien soit le président d'élection ».

**Proposition adoptée à la majorité.**

**Proposition AGA.2019.25**

Il est proposé par Hélène Koscielniak et appuyé de Martine Bisson Rodriguez

« Que Marie-Josée Martin soit administratrice »

→ Aucune opposition : **Élue par acclamation**

**Proposition AGA.2019.26**

Il est proposé par Gabriel Osson et appuyé de Diane Descôteaux

« Que Claude Forand soit administrateur ».

→ Aucune opposition : **Élu par acclamation**

**Proposition AGA.2019.27**

Il est proposé par Diane Descôteaux et appuyé d'Eddy Garnier

« Que Daniel Groleau Landry soit administrateur ».

→ **Daniel Groleau Landry refuse d'être candidat.**

**Proposition AGA.2019.28**

Il est proposé par Marie-Josée Martin et appuyé d'Andrée Lacelle

« Que Lisa L'Heureux soit administratrice ».

→ Aucune opposition : **Élue par acclamation**

**Proposition AGA.2019.29**

Il est proposé par Lise Careau et appuyé d'Eddy Garnier

« Que Mireille Messier soit administratrice ».

→ **Mireille Messier refuse d'être candidate.**

---

## 15. VARIA (POINT 14)

---

### Proposition AGA.2018.30

Il est proposé par Jean Fahmy et appuyé d'Eddy Garnier

« Que l'Assemblée des membres de l'AAOF exprime ses remerciements et ses félicitations au conseil d'administration et à l'équipe de l'AAOF ».

**Proposition adoptée à l'unanimité.**

Jean-Louis Trudel demande quels ont été les suivis au précédent procès-verbal à propos de :

**- La suggestion de Gaston Tremblay sur l'organisation d'un événement pour que les éditeurs puissent lancer leur collection d'automne.**

Yves Turbide, directeur général explique qu'il revient logiquement au Regroupement des éditeurs franco-canadiens (REFC) d'organiser un événement pour que les éditeurs puissent lancer leur collection d'automne.

**-La suggestion de Paul-François Sylvestre de prendre rendez-vous avec les CFORP afin de leur proposer une liste d'œuvres franco-ontariennes.**

Yves Turbide explique également que le conseil d'administration et l'équipe de l'AAOF n'ont pas eu le temps, au cours de l'exercice financier, de prendre rendez-vous avec le conseil d'administration du CFORP pour lui proposer une liste d'ouvrages franco-ontariens, mais qu'en revanche, les conseils scolaires ont été approchés sur une base individuelle.

**- La suggestion d'Éric Charlebois pour que le CA définisse qu'est-ce qu'une œuvre franco-ontarienne.**

Yves Turbide explique que le CA n'a pas eu le temps de se pencher sur la question.

Michel Ouellette précise qu'il existe déjà des définitions d'une œuvre franco-ontarienne dont celles de Lucie Hotte, titulaire de la Chaire de recherche sur les cultures et les littératures francophones du Canada et professeure titulaire au Département de français de l'Université d'Ottawa et de Johanne Melançon, professeure titulaire au Département d'études françaises de l'Université Laurentienne.

Un rapprochement a déjà été fait avec la bibliothèque publique de Toronto avec l'activité, la Croisée des mots et à la rentrée d'automne 2019-2020 l'activité se fera également avec Bibliothèque publique d'Ottawa.

---

## 16. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE (POINT 15)

---

Eddy Garnier demande la levée de l'assemblée à 12 h 41

---

Date \_\_\_\_\_